IBONNEMENT.

A SAUMUR, is bareau du Journal a enteyant un mandat par la poste . est lous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. > 20 c

PÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sanf restitution dans ce dernier can; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communique doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

cuction, avant midi. Les manuscrits déposts de sont pas rendus.

on s'abonne :

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conwire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchia.

MUR, 10 SEPTEMBRE 1886

N NOUVEAU WASHINGTON

indignes et calomnieuses insinuaproférées, depuis quelques jours, conofficiers supérieurs par des jouransidérés comme les plus dévoués au de Boulanger, soulèvent la réprobaenérale.

calomnie n'ayant pas de succès, on d'autres moyens pour mettre en cla plus étonnante personnification puisse rêver de notre caractère natio-

Boulanger ambitionne la fondation adoquième dynastie (?).

a lient du burlesque; mais il faut bien rendre à l'évidence.

France militaire est-elle autorisée, oui o, à déclarer que le modeste collègue de Freycinet, le futur « Sauveur » 17s, désire et VEUT LA GUERRE ?

a la source de tout le mal » dont le le pays, « c'est le budget de la

I faut en finir avec le « militaa outrance » par une guerre euro-

e le jeune et brillant général est

notre sauveur », dédaignant le on Bonaparte, ambitionne de devenir shington » de la République fran-

des affirmations précises; elles aldun organe militaire dont les attacieuses sont indéniables.

Pense le gouvernement de ces affird'une gravité exceptionnelle? des?

4-1-il la faire endosser par les Cham-

mil-il tolérer que la sécurité du pays, aperité, son intégrité soient comprolet une folie embitieuse, difficile à prendre au sérieux, mais terriblement daugereuse pour la patrie?

Si le ministère se dérobe au devoir de rassurer l'opinion en ne réprimant point de pareilles sottises, il se trouvere bien dans le Parlement une voix assez courageuse pour porter à la tribune une patriotique protestation.

Le Washington de la France militaire n'a pas le droit de compromettre la France.

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Dans le conseil des ministres tenu hier metin, M. de Freycinet a rendu compte de la situation en Orient.

Il a soumis à la rectification du conseil la nomination de M. Jules Herbette, directeur du cabinet au ministère des affaires étrangères, aux fonctions d'ambassadeur de France à Berlin, en remplacement de M. le baron de Courcel, mis dans le cadre de disponibilité sur sa demande.

Il a déclaré qu'aucune nouvelle sérieuse n'est venue confirmer le bruit du départ de M. Le Myre de Villiers de Vananarive pour

M. de Freycinet a ensuite donné lecture d'une note émanaut du ministère des finances et constatant que le produit des impôts et revenus indirects pendant le mois d'août 1886 était inférieur de 293,675 fr. aux évaluations budgétaires.

Le président du conseil a annoncé à ses collègues son intention de faire un voyage dans le Midi de la France à Toulouse, Montpellier et Bordeaux. La date de son départ n'est pas encore fixée.

L'attitude de la presse française à l'égard. de l'Angleterre, depuis l'origine du conflit bulgare, suggère au correspondant du Times les réflexions ci-dessous.

Après avoir rappelé que l'Angleterre seule est capable de venir en aide à la France, et que celle-ci ne devrait pas oublier que les

trois Empires sont prêts à lui donner carte blanche en Egypte, l'organe de la Cité

« Quelle puissance pourrait s'opposer aux projets de l'Angleterre en Egypte? La France? Mais elle sait que l'Angleterre, agissant avec le consentement de la triple alliance, elle est condamnée à une immobilité absolue. Elle ne pourrait entrer en lutte avec l'Angleterre en laissant l'Allemagne tranquille aux côtés de l'Autriche et de la

» Serait-ce la Turquie? Mais si les projets prétés aux trois empereurs sont exacts, elle ne pourra plus rien et il serait curieux de voir la Turquie expulsée de Constantinople, dicter des lois sur le Nil. On ne doit pas oublier qu'une des idées persistantes de M. de Bismarck, est de faire de l'Egypte le prix du marché offert à l'Angleterre pour son consentement au partage de la Turquie par l'Autriche et la Russie. »

Comme on peut le voir, la situation de la France est loin d'être brillante, et la politique d'isolement à laquelle nous sommes condamnés ne nous tient pas à l'écart de toute

Le marquis de Tseng a informé l'ambassadeur de France à Londres qu'il se proposait de venir à Paris rendre visite à M. de Freycinet avant son départ définitif pour la Chine. Le marquis de Tseng a quitté Londres avant-hier.

Le diplomate chinois, que M. Challemel-Lacour avait si fort exaspéré, est un de nos ennemis les plus décidés. Il l'a montré en Europe et nous pouvons être certain qu'il aura des occasions de le prouver en Chine.

L'Evenement signale un outrage à la France en ces termes:

A BROSS LIVE BY A LAND

« Le consul de France à Canton, M. Frandin, ayant réclamé du vice-roi de Canton le payement des dommages causés par le pillage des missions françaises établies dans le Kuang-Si, s'est attiré une réponse conçue

dans des termes d'une raideur peu diplomatique et que nous regrettons de ne pouvoir, à cause de sa longueur, reproduire en entier. On y verrait jusqu'à quel point peut atteindre l'insolence des plus hauts fonctionnaires du Céleste-Empire.

» Cette lettre est reproduite dans le journal chinois le Chen Pao, de Shanghaï. Elle a été traduite et publiée dans tous les journeux anglais de l'Extrême-Orient. Depuis deux mois, elle a fait son tour du monde. L'insulte du vice-roi de Canton est donc aujourd'hui universellement connue, et nous avons l'espoir que notre ministre des affaires étrangères saura en exiger réparation et rétractation. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ce fait? Le document est-il authentique? M. de Freycinet voudra sans doute dire ce qu'il en sait. L'attitude du vice-roi chinois est malheureusement trop vraisemblable.

LA CLEMENCE DE M. GREVY

M. Grévy vient de statuer sur le pourvoi en grâce du nommé Théophile Renard, condamné à mort, par la cour d'assises de Seine-et-Oise, pour tentative d'assassinat d'un gardien du château de Versailles, dans un compartiment du chemin de fer de l'Ouest, à Viroflay.

La peine capitale a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le meurtrier de M. Barrême peut, à présent, se dénoncer: M. Grévy sera là pour lai sauver la vie.

LES FOUS DE SAINTE-ANNE

Nous avons signalé à diverses reprises. dit la Croix, les infamies du personnel auquel sont livrés les fous à Sainte-Anne. Cependant les fous sont les malades qui demanderaient le plus de charité.

On sait comment furent traités ceux qui ont manifesté un regret du départ des Sours. Voici une lettre d'un ancien infir-

failleton de l'Écho Saumurois.

Par René BAZIN

quelque temps déjà le repes élait tert les convives avaient écarté leurs chaises sans la quilter tout à fait. Au dehors, a puil. Le village dormait. A peine si, à de alimalles, on entendait le pas d'un homme askil le petit chemia.

des deur jeunes gens se levèrent, prirent le bur bûtesse, et, chargés de plus de perled, d'en avaient rapportés de la chasse. 44 logis. Quand ils eurent dépassé l'é-

deduis-moi jusqu'à la Crois-Hodée, dit le todas; nous ne nous reverrons plus ton paurre Jules!

dear la raute encaissée, bordée souches, qui menait à Segré. Les talus . estois les enveloppaient d'une ombre Parlois seulement, quand une barrière outhis dans ce mur sombre, its apercevaient couverts d'une brume légère. Toutes

les araignées qui tissent les fils de la Vierge étaient à leur métier, ce soir-là, et la besogne était avancée déjà, car les luzernes, les prés, les chaumes, avaient sous la lune un scintillement d'argent. La cime des peupliers se balançait lentement, touchée par les hautes brises, mais les feuillages plus humbles dormaient, et la campagne entière était assou-

« Une belle nuit d'automne, dit le baron. Quand tu seras rendu, tu m'écriras si les nuits du Canada valent les noures ; si on trouve là-bas des genêts et des madame Giron, comme ici.

- Non, mon ami, répondit Jules, avec un accent de tristesse dont son compagnon fut étonné, je sais d'avance que tu n'auras rien à m'envier... Mon cher Jacques, ajouta-t-il après un moment, avant de partir pour lengtemps, pour toujours peut-être, laisse-moi te dire, comme madame Giron: épouse mademoiselle de Seigney.

- Comment, toi aussi? Mais c'est un coup

- Non, mon ami. J'ai essayé de rire peadant le diner. L'heure n'y est plus. Je vais te quitter, et je te parle sérieusement, et le conseil que je te donne vient du plus presond de mon cœur. J'ai bien le droit de te le donner, va, car, - à quoi bon te le cacher? - j'ai pensé à elle.

- Eh bien, pourquoi n'y plus penser?

- Pourquoi? C'était un rêve impossible : mon

père et ma mère, - tu les connais, - n'euraient jamais consenti à un mariage avec une jeune fille si peu riche, et puis...

- Et puis?

- Tu es arrivé au pays, plus brillant, plus séduisant que moi, qui suis un rural. J'ai vu tout de suite qu'elle te préférerait, que tu serais facilement son vainqueur et par conséquent le mien...

- Et c'est pour cela que tu pars?

- Un peu. Je te la laisse. Dans ma pensée intime, c'est le bonheur que je te laisse. Tu pourrais ne pas l'apercevoir et passer à côté, Jacques, et je veux te l'indiquer aussi.

- Mais c'est une folie, mon bon ami! Ne pars pas. Ne fais pas un sacrifice que je ne t'ai pas demendé, que rien ne justifie, je te l'assure. Je ne pense pas à M11. de Seigny; je ne pense même pas à me marier. Je t'en supplie, reste; j'irai demain trouver ton père, je lui dirai...

- Non, mon ami, répondit Jules en lui prenant la main et en se détournant pour dissimuler son émotion, plus un mot de tout cela. Je suis décidé. C'est pour moi un passé fiui. Le vent d'aventures a soufflé sur ma vie, il m'emporte, les amours de France sont pour d'autres... Adieu, Jacques...

Le baron, troublé de cette confidence, de cette douleur dont il était la cause involontaire, et sentant venu le moment de la séparation, d'une séparation peut-être définitive, resta quelque temps sans parler, tenant serrée la main de son camarade d'enfance. Il avait compris que la résolution de Jules était sans appel. Il n'essaya pas de lutter.

- Adieu, dit-il enfio, adieu, brave cœur!

Les deux jeunes gens, par un mouvement rapide, se dégagèrent l'un de l'autre, et saluant la Croix-Hodé qui se dressait là, toute grise dans la ouit, prirent les deux chemins opposés.

Jacques de Lucé regagna lentement la Basse-Rivière, et monta dans sa chambre. Il était agité, triste, et maugréait en lui-même contre cette petita voisine qui intervenait brusquement dans sa vie.

Mille pensées, mille souvenirs se pressaient en lui, le fatiguant de leur nombre et de leur insistance. La singularité de sa position l'étonnait; on fuyait perce qu'on désespérait de le vaincre, et lui n'avait pes encore prétendu conquérir; on avait créé pour lui de toutes pièces, en lui recommandant de ne pas s'y soustraire, un bonheur auquel il n'aspirait pas. Quelle étrange manie ont les gens de vous marier, murmorait-il, et d'arranger votre existence à leur façon, de régler ce que vous ferez et ce que vous ne ferez pas, et, ce qui est plus insensé encore, de fonder leurs propres projets sur de pareilles combinaisons, écloses dans leurs cerveaux, pour le compte du prochain!

Voilà ce pauvre Jules parti, parti par jalouste!... Rt pourquoi?... Cette jeune fille... est ma voisine ... une voisine comme une autre, après tout... Non,

mier à laquelle on peut ajouter la foi la plus complète:

« Bernay, le 5 septembre.

» Mon cher Moine,

» Votre article du 3, intitulé Dans les hôpitaux, m'engage à vous écrire quelques lignes au sujet de Sainte-Anne, que vous pouvez publier si vous le jugez utile.

» Le 28 novembre dernier, j'entrais comme infirmier de 2° classe au service de l'admission de l'asile Sainte-Anne, ayant pour chef de service le docteur Magnan, franc-maçon ardent et chef de la Loge de la Glacière.

» Pendant les premières semaines tout fut pour le mieux : j'avais pris mes précautions pour assister à la messe sans être vu; mais Noël arriva, et ce jour-là les dispositions du service m'obligèrent à demander une permission pour ne pas manquer la messe en une si grande solennité.

» Je fus à la chapelle avec cette permission et je fis la communion. C'en fut assez: je sus dénoncé, malmené, et les sobriquets de bigot et de tartuffe ne me furent pas

A l'asile Sainte-Anne, il est permis de battre les malades, de fouetter les enfants en leur mettant un oreiller sur la bouche pour les empêcher de crier; il est permis de briser des manches à balais sur des malheureux enfermés nus dans des cabanons; mais aller à la messe, mais communier un jour de Noël, c'est un crime impardonnable.

» Cependant j'aurais pu surmonter cet orage, si je m'en fusse tenu là; mais, un soir, me trouvant au chevet d'un malade à l'agonie, le malheureux reprit subitement la raison, comme il arrive souvent aux derniers moments et me demanda l'aumônier.

» Il était trop tard pour remplir les formalités absurdes inventées par la francmaçonnerie afin de faire mourir les malheureux sans sacrements et parfois dans les spasmes du désespoir. Alors je me contentai de lui dire quelques paroles de consolation et, appropriées à la circonstance. et je lui fis baiser mon crucifix.

» J'avais été vu sans le savoir et je fus

appelé au rapport.

» Le docteur Magnan m'infligea deux mois de consigne pour attentat à la liberte de conscience !

» Je ne voulus pas subir cette peine : je donnai immédiatement ma démission et je quittai tout écœuré cette maison où se commettent lant d'infamies sous la protection de la préfecture de la Seine.

» Vous avez cent fois raison de répondre au Cri du Peuple qu'on ne peut acheter avec de l'argent le dévouement nécessaire au soin des malades, et que l'amour de Dieu, l'espoir du Ciel, la Sainte Communion, tout ce qu'on retire aux infirmiers, est le seul mobile capable d'enfanter des infirmières et des infirmiers dévoués.

» Hors de là, on aura de vils esclaves rampant devant l'autorité et toujours disposés à faire supporter aux malades les boutades de leur mauvaise humeur.

» Ah! qu'il serait à souhaiter que les idiots plus idiots que ceux de Sainte-Anne, qui siègent à l'Hôtel-de-Ville de Paris, fus-

sent soignés par des infirmiers sans foi : ils réclameraient bien vite les Sours !

» Veuillez agréer, etc. » Paul Delangle,

> » Ex-infirmier des hôpitaux de la marine et de l'asile Sainte-Anne. »

Voilà un témoin qui a été bien placé pour voir et qui articule des faits précis. Qu'en pensent les partisans de la laïcisation?

EN BULGARIE

LE DÉPART DU PRINCE ALEXANDRE

Le prince de Bulgarie s'est embarqué sur le Danube à Lom-Palanka. Le voyage de Sofia à Lom-Palanka s'est effectué sans incident. Les membres du gouvernement provisoire ont accompagné le prince jusqu'à 20 kilomètres de la ville, et le prince a pris congé d'eux en leur disant « au revoir ».

Au moment de monter sur le bateau, le prince a adressé à l'armée bulgare les der-

nières paroles suivantes:

« Je vous remercie, a-t-il dit, de votre amour et de votre dévouement à la patrie. Bien que je sois obligé de partir, je reste toujours Bulgare, et je serai toujours prêt, comme tout Bulgare, pour défendre la patrie s'il est nécessaire ».

On mande de Budapest, 9 septembre:

« Le prince Alexandre est attendu à trois heures et demie, venant d'Orsova. »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE BULGARE

On télégraphie de Vienne au Morning Post que la décision de l'assemblée nationale bulgare pourra avoir une grande influence sur les décisions de certaines puissances.

« On ne croit pas, dans les cercles officiels, à la nouvelle d'une alliance turco-

» On annonce que l'on demandera à la Russie un engagement formel garantissant qu'elle n'interviendra pas en Bulgarie et que la Porte se prépare à résister à une occupation de la principauté par les Russes. »

Le prince Nicolas de Monténégro sera le candidat russe au trône de Bulgarie si l'Autriche ne s'y opposait pas, mais elle s'y opposere.

Le prince Alexandre a cédé à la Banque nationale de Bulgarie ses propriétés et châteaux situés en Bulgarie et a chargé cet établissement de la liquidation partielle de ses dettes s'élevant à un million et demi.

Le prince n'a accepté qu'un demi-million sur la somme de trois millions qui lui avaient été votés par l'assemblée des nota-

On télégraphie de Constantinople, 8 sep-

« La circulaire, qui doit être remise aujourd'hui aux grandes puissances par les représentants de la Turquie à l'étranger, expose qu'il n'y aura certainement d'intervention d'aucune part, si la Bulgarie et la Roumélie ne sortent pas de la voie de la légalité.

» La Porte se met en communication avec les autres puissances, efin de donnner à cette assurance la forme d'une déclaration unanime. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 septembre La bausse de nos rentes se développe un peu plus hardiment: 3 0/0 82.55; 4 1/2 0/0 110.10.

L'action du Crédit foucier continue à progres-ser : 1395. Nous avions annoncé le cours de 1400. On est à la veille de l'atteindre. Les obligations communales et foncières à lots sont constamment en voie de progrès. Demandes très animées.

On traite la Société générale à 456. Ces cours bien consolidés vont avoir un mouvement de reprise qui doit porter les titres au pair.

L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants se maintient aux environs de 600. C'est un prix net à payer de 225 fr. Le revenu ressort à 7 0/0.

On est à 392 sur l'action de Panama. Nous touchons à la période définitive des versements. Les vouvelles de l'Isthme sont très satisfaisantes. Le marché des actions de nos chemins de fer

est calme. Les obligations sont très demandées.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Election du maire et des adjoints

Séance du Conseil municipal de Saumur du jeudi 9 septembre 1886.

Cette grave question du remplacement de M. Vinsonneau, et de M.M. Peton et Poitevin, adjoints, a vivement préoccupé le public saumurois depuis quinze jours, aussi y avait-il foule hier soir à la salle de la Mai-

Nos conseillers étaient presque au complet; il ne manquait que M. Poitou, absent de Saumur, et M. Liénard qui s'est excusé par lettre de ne pouvoir se rendre à la réunion, une indisposition le retenant à la campagne.

Etaient donc présents: MM. Delamarre, Coutard, Vinsonneau, Langlois, Luard, Cholet, Guédon, Ploquin, Roland, Renou, Galbrun, Doussain, Bonneau, Girandier, Piéron, Milon, Goulard, Hubert, Boisson, Rivein, Lemarinier, Poitevin, Pelon, Terrien, Combier (venu de Paris).

M. Terrien, doyen d'âge, préside la séance. M. Milon, au scrutin secret, est désigné pour

être secrétaire.

Celui-ci donne lecture de l'arrêté préfectoral convoquent le Conseil pour l'élection de l'administration municipale, puis du texte de loi réglant cette élection.

Maire.

M. Terrien sait procéder à l'élection du maire; chaque conseiller, sur l'appel de son nom, vient déposer son bulletin de vote dans

Au dépouillement, M. Combier obtient 23 voix, M. Goulard 1, bulletin blanc 1.

Trois bravos accueillent ce résultat.

M. Terrien proclame maire M. Combier et

femmes, de brouettes, de charrettes, de lots de

il faut être juste; pas tout à fait comme une autre. Elle est la plus proche, d'abord... Elle est jolie aussi... Oui, elle est plus qu'agréable... On la dit aimable, et je veux bien croire qu'elle l'est... La famille est bonne... Mais enfin, ce n'est pas une raison parce qu'on a une voisine très proche, jolie, aimable et bien née, pour l'épouser nécessairement, fatalement... surtout quand on ne veut pas se marier.

La tyrannie d'une idée fixe est dissicile à secouer. Quand il en fut rendu à ce point de ses réflexions, Jacques partit dans une nouvelle voie, et se demanda si vraimentil ne voulait pas se marier. Ce fut la source de raisonnements, d'objections, de réfutations et d'hésitations interminables. Il ne s'endormit qu'à deux heures du matin, brisé de fatique, exaspéré contre les innocents qui troublaient sa quiétude et, naturellement, sans avoir trouvé la

III

il se réveilla tard et la tête lourde. A peine éveillé, les mêmes préoccupations recommencèrent à bourdonner autour de moi. Pour y échapper, pour se fuir lui-même, il songea que le meilleur moyen était d'aller voir quelqu'on. Mais qui? Il était bien tôt pour retourner chez ma tante Giron; d'ailleurs, il se souvenait vaguement qu'elle avait parlé d'une lessive, opération grave à la campague, et qu'il est du plus maurais goût d'inter-

· Si j'ellais saire visite à mon curé? pensa-t-il. Il est venu précisément, il y a huit jours, à la Basse-Rivière, sans m'y trouver. .

Il siffla son chien, et partit dans la direction du

Le curé de Marans était alors l'abbé Courtois, le plus original des curés, célèbre à cinquante lieues autour de son presbytère pour ses excentricités, très connu de Dieu et de ses paroissiens pour ses vertus, et qui a laissé une légende considérable, variée, presque toujours drôle, émue parfois.

Tout jeone, à l'époque où il était encore vicaire à Candé, il s'était signalé à l'attention des

Un matio de marché, comme il passait sur la place, un métayer qui lenait un poulain par le licou, l'interpelle.

« Où allez-vous donc si vite, monsieur l'abbé?

- Voir un malade pressé. Tu devrais bien me prêter ton cheval.

- Ça ne serait pas de refus; mais je ne l'ai jamais monté.

- Bah! prête toujours, je n'ai pas peur. >

Et le robusie vicaire saute sur le poulain qui, sitôt laché, prend le mors, ou plutôt le licol aux dents, part au galop, traversant comme la foudre la place encombrée de groupes d'hommes et de moutons et de bœufs.

« Jésus, mon Dieu, crisient les bonnes femmes, voilà le vicaire sans chapeau, à califourchon sur la pouliche au père Choyot! Elle va le tuer, pour sûr! »

Elle ne le toa pas, mais elle le jeta par terre. Dans sa chute, l'abbé se démit le pouce.

Il se releva aussitôt, et, au lieu de répondre aux questions des métayers accourus autour de lui :

« Allez me chercher une corde, dit-il, et pas trop grosse. »

On la lui apporta. Il lia fortement le pouce démis, puis attacha l'extrémité de la corde derrière une charrette arrêtée sur la route.

« Trois gars pour me tenir, et tenez-moi

Trois solides laboureurs le prirent par les épaules et à bras-le-corps.

« Hue! » crin-t-il.

Les chevaux tirèrent. Les hommes retinrent l'abbé. On entendit l'os du doigt craquer.

« Ça y est, dit le vicaire; lâchez-moi à présent; merci, mes gars; mon pouce est remis. »

the to democracy on concession of the land on the land

se retire aussitôt. Le nouvel élu lui succète au bureau et tient à peu près ce langage:

« C'est avec une vive émotion que je vient reprendre la présidence du Conseil municipal; j'ai cedé à vos inslances pour me charger de la direction des affaires en d'apporter dans le Conseil le calme d'autres d'apporter date :
fois, cette bonne harmonie qui a étérompus
fois d'aire très secondaire pour une affaire très secondaire.

» Pour moi, j'ai profondément regrette scission qui s'est produite; nous derron désormais nous appliquer à oublier froissements passagers. L'avenir les efficent certainement, et nous n'aurons plus que nous rappeler le dévouement et le zèle de administrateurs qui se sont retirés.

» Je ferai, chers collègues, lous efforts pour contribuer à cette œuvre d'apa sement. Nous devons rester unis et company pour le plus grand bien de la démocrate car le terrain chez nous est difficile: lange que dans la plupart des départements la Ra publique prospère, l'Ouest et principalement le département de Maine-et-Loire rester

» Cela nous oblige à beaucoup de de vouement et de discipline.

On ne s'attendait guère à ce que M. La bier inaugurât sa reprise de l'écharpen un speech purement politique. Il semblat chacun qu'il eût pu s'en dispenser, le re d'un maire et d'un Conseil devant se but se le se ner purement aux affaires locales et à l'élos des questions communales. Il parali que le par tout cela est une vieille guitare,

La zizanie s'étant répandue dans le Copseil depuis son départ, M. Combier a cubit you le de revenir au sein de ses anciens collèges et de briguer le siège qu'il avait abandonne mui de Il se croit toujours l'homme indispensable Jins. au bonheur de ses concitoyens et il ne parall por no tant lenir à son fauteuil que pour et mos imposer par sa prestance, et peser de tout preson son poids sur les décisions des conseillet.

Son départ de la capitale dans ce moment leurs critique ne pouvait rester sans récompens, melalio et ceux qui l'avaient vu déposer l'écharge , La f sans trop de déplaisir se sont hâtés hier set sanct de lui en ceindre les reins de nouveau.

Comme on vient de le voir, l'affaire ! marché toute seule ; une répétition général marché toute seule; une répétition général avait eu lieu la surveille, les rôles étaies touf bien sus et il n'a pas fallu grand lempe la pour conclure l'opération, ainsi qu'ou n line pouvoir en juger.

Premier adjoint

Notre nouveau maire se rassied après a Voici petite improvisation et ouvre le scrutin pour l'élection du premier adjoint.

Il croit voir certaine hésitation ; il propose aussitôt à ses collègues de suspendre la séance quelques instants, s'ils sont indécu et s'ils veulent se concerter pour fixer leur

Ce n'était pas la peine : cette simple pre-position a valu le mot du souffleur ; chace a écrit son bulletin, et, à l'appelde son non, est venu le déposer dans l'urne.

M. Poitou réunit 47 suffrege M. Liénard M. Peton M. Renou

La majorité absolue étant de 43 vois, M. Poitou en ayant obtenu 47, M. Combis le proclame premier adjoint.

« M. Poitou est absent, dit M. le Maire. mais je ne doute pas qu'il ne fasse parte son acceptation dans le délai légal de

Deuxième adjoint Même cérémonial que pour les premiers nommés.

M. Lienard obtient, comme M. Polle premier adjoint, M. Poitevin, M. Guédon,

M. Galbrun, M. Renou, M. Peton,

« M. Lienard est malade, dit M.Co. bier, mais il est certain qu'il acceplers mandat. »

Comme c'est drôle! Il n'y a que deux sents, et ce sont les deux qui ont reus même nombre de suffrages pour

— Zuze un peu, mon bon, ce que con que les z-azards; que serait-il surenu su eussent été présent sur le présent de présen

— Et s'il n'y avait pas eu une répétition générale l'avant-veille?

On ne s'est aperçu de cette coincident qu'après que le rideau a Até baissé. qu'après que le rideau a été baissé.

Mensonges républicains.

nos réservistes

nos reservistes

Journal de Maine-et-Loire, et après lui le
Journal de Maine-et-Loire, et la libre le la libre le
Journal de Maine-et-Loire, et la libre le
Journal de Maine-e

d'après les feuilles cléseraient tombés sur la route, frappés d'après pendant une promenade militaire; d'inion pendant une promenade militaire; d'entre eux serait mort; de plus, un grand ret de réservistes seraient malades et plud'entre eux seraient à toute extrémité.

accidents includent de dégénérer en catastrophes.

sommes heureusement en mesure d'affirmanière positive que non seulement on constater le décès d'aucun réserviste, de decès d'aucun réserviste, de décès d'aucun réserviste, de decès d'aucun réserviste, de decès d'aucun réserviste, de decès d'aucun réserviste, de décès d'aucun réserviste, de décès d'aucun réserviste, de décès d'aucun réserviste de decès d'aucun réserviste d'aucun réserviste de decès d'aucun réserviste de decès d'aucun réserviste de decès d'aucun réserviste d'aucun

purnaux alarmistes, s'ils avaient réellede préoccupés de l'intérêt des familles, ent hésité à venir ainsi jeter l'épouvante et leuragement parmi ceux qui soustrent déjà orgament des leurs.

apriment à ces bons cléricaux, les soufiet les inquiétudes des autres, pourvu spissent assouvir leurs passions haineuses, amer contre la République!

n'y a qu'un malheur à cela : c'est la France, journal radical du citoyen 100, la France militaire, feuille officieuse 201 lancé, des premiers, les nouvelles 201 lancé, des premiers, les nouvelles 201 lancé, des premiers angevin essaie 201 la reactionnaires ».

u ha le litre: Courte MEMOIRE DU « Palègue en , nous lisons à ce sujet dans le loope en de Maine-et-Loire:

paralla (Jans son numéro du 8 septembre, le paralla rate nous reproche vivement « d'assouur es mos passions haineuses et de déclae lout excontre la République », parce que , illett. Paralla réservistes avaient été frappés pents solution et que l'un d'eux était mort.

la feuille opportuniste ajoute avec conclion que « si nous avions réelledés préoccupés de l'intérêt des familles, aurions hésité à venir jeter ainsi l'émole et le découragement parmi ceux confrent déjà de l'éloignement des

on nonce cette grave nouvelle avec force dans son numéro du 31 août.

LES BÉSERVISTES

ier soir

et lest

OFFER

sore qu'un réserviste est mort frappé d'inpedant la manœuvre, sept autres seraient prement maladés et près de soixante auraient mei à la suite des marches militaires.

que la température soit fort élevée, nous qu'il y a là un fait extrêmement grave meton ne saurait porter trop d'attention; a affirmé, et nous voudrions savoir que faut, que le réserviste tombé mort penmanœuvre, s'était plaint vivement d'être de même que sept autres camarades.

spèrons que non.

suire côté, beaucoup de réservistes se
stide ce que, malgré les circulaires miniss on les oblige à passer une revue le di(Patriote du 31 août.)

cor jours après, le 2 septembre, loin anir ces tristes nouvelles, le Patriote dans les familles et mail contre la République » en ces

Plusieurs cas d'insolation recore produits dans la journée de mardi.

Soul lombés. Il a fallu en rapporter deux brancards. (Patriote du 2 septembre.)

nous sommes heureux iont guéris même celui que l'on leiré comme mort sur le Champ-de-

al de Maine-et-Loire, l'Union de l'Ouest

lions les nouvent ramenés à de justes par le patriote, le 34 août et le 2 sep-

De antre fois, le public saura qu'il ne la laite attention aux racontars d'un sui ne craint pas, pour le plaisir de suilles, l'épouvante et le décourage-projet les réservistes.

On lit encore dans l'Union de l'Ouest:

a PAIN DE TROUPE. — Un sait qui ne manque pas d'une certaine gravité, dit le Courrier de Saumur, cité par le Patriote, s'est passé vendredi dernier, à l'arrivée des pontonniers de passage à Saumur. Le pain sabriqué à la manutention militaire, qui devait être distribué aux soldats, était d'une qualité telle, qu'il a été resusé par l'officier chargé de ce service et a dû être remplacé par le pain des boulangers de la ville.

» Si le fait est démenti, le Patriote ne manquera pas de dire qu'il a été raconté par un journal réactionnaire, comme il a fait pour les réservistes frappés d'insolation, oubliant que la Petite France et lui-même en ont parlé avant tout autre. »

Voici ce que nous lisons ce metin dens la France militaire, sous le titre : Nombreux cas d'insolation dans l'armée allemande :

« On signe de nombreux cas d'insolation parmi les soldats de la garnisch de Metz actuellement en route pour les grandes manœuvres d'Alsace. Jusqu'ici, on a constaté 20 décès.

» Dans une seule compagnie, 18 soldats sont tombés près de Saint-Avold.

» La plupart des cas ont affecté des réservistes. »

C'est encore le journal de M. Boulanger qui donne cette information. Comment les autres feuilles républicaines de la région vont-t-elle l'interpréter?

LE SCRUTIN DE LISTE

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« Voici que le Patriote entreprend une campagne pour vilipender le scrutin de liste et démontrer l'urgence de revenir au scrutin d'arrondissement. C'est très amusant pour nous.

» Nous conseillons au rédacteur du Patriote de se faire représenter la collection de son journal de l'année 4884 et 4885. Il y pourra relire et savouver les articles écrits par son prédécesseur pour exalter le scrutin de liste et vilipender le scrutin d'arrondissement. Les lecteurs auront que que peine à comprendre, à si peu d'intervalle, ce revirement d'opinion : tant de qualités reconnues au scrutin de liste, il y a un an; tant de vices rédhibitoires, après le scrutin du 4 octobre! Ce ne sera pas trop de tout le talent des rédacteurs du Patriote pour amener les lecteurs à dédaigner et répudier les arguments qui leur ont été présentés naguère comme irréfutables et décisifs. »

Manœuvres du 9° corps

Le 8 septembre, la 35° brigade (77° et 435°) ont attaqué la 36° (32° et 66°), qui défendait les approches de Lencloître, entre Loudun, Mirebeau et Châtellerault. L'attaque a échoué, contrairement aux prévisions du programme, soit que la 35° se soit trop bien défendue, soit que la 36° ait fait quelque faute de manœuvres. Toujours est-il que les deux brigades ont bivouaqué sur leurs positions pour recommencer le lendemain.

Le temps est favorable, quoique lourd pendant la marche. (Union de l'Ouest.)

LES DERNIERS EXAMENS DU VOLONTARIAT

Nous avons publié hier les noms des candidats admissibles aux épreuves orales de volontariet qui auront lieu le 15 septembre. Ces candidats sont ceux qui, conformément à la décision du ministre de la guerre, ont obtenu au moins 520 points à l'épreuve écrite. Dans notre département, on l'a vu, le nombre de ces admis est très restreint et nous savons de bonne source que la proportion est la même par tout le reste de la France.

On ne peut guère expliquer une aussi grande sévérité que par le désir très vif qu'a M. le général Boulanger d'arriver le plus tôt possible à la suppression du volontariat. Sans vouloir examiner aujourd'hui les avantages et les désavantages de l'adoption d'une pareille mesure, il nous semble que puisqu'on a conservé jusqu'à présent en fait le volontariat, il est regrettable qu'on ait précisément essayé de le rendre impossible aux jeunes gens qui se présentaient à cet examen, en faisant preuve à leur égard d'une extrême sévérité.

Nous savons d'ailleurs pertinemment que, cette année, le jury d'examen a éprouvé les plus sérieuses difficultés pour opérer le classement.

On a donné, en effet, aux candidats trois problèmes qu'ils devaient résoudre dans le délai d'une heure. Naturellement, la majeure partie de ces jeunes gens n'a pu y arriver, et se sont contentés de n'en faire que l'exposé.

Pourquoi donc imposer trois problèmes, quand la loi n'en indique qu'an et une dictée? C'est accumuler les difficultés fort inutilement.

Tel est, du reste, l'avis de nos confrères parisiens.

L'orphelinat agricole de la Breille

Nous avons reçu de M. le curé de la Breille la lettre suivante que nous sommes heureux d'insérer:

« La Breille, le 7 septembre 1886. » Monsieur le Directeur de l'Echo

Saumurois,

» Permettez-moi de vous écrire quelques
mots au sujet du concours du Comice de
l'arrondissement de Saumur à Allonnes, le
5 septembre courant.

» Ce concours nous a été on ne peut plus favorable et nous pouvons dire que nous en avons eu les honneurs. Au mois de juillet, une commission nommée pour décerner la prime de culture s'est transportée à la Breille et a passé une minutieuse revue de nos travaux. Bien que leur vue ait paro étonner et impressionner vivement les délégués, je comptais peu sur la prime à cause de quelques négligences de détails que je n'avais pas eu le temps de faire disparaître. Nous avions été visités quinze jours trop tôt. La prime de culture n'a point été décernée, selon le programme, au plus méritant. La Commission, après ses visites, a sans doute pensé qu'il valait mieux partager les honneurs. Le Comice m'a décerné un diplôme d'honneur et 25 fr. avec cette mention: « Pour améliorations faites dans la commune de la Breille et l'introduction de plantes qui ont fait la richesse du pays. » Je ne pouveis désirer mieux!... Notre exposition de produits qui était bien d'emblée la plus belle, a reçu une médaille d'argent; enfin le lot de volailles et de lepins que nous avions présenté a reçu une prime de 20 fr.

» En somme, si les républicains prêtrophobes n'ont pas été satisfaits de nos lauriers, les autres ont vivement applaudi et la journée du 5 septembre a été bonne pour l'Orphelinat de la Breille. C'est le couronnement de mes efforts pour donner aux habitants de la Breille un peu plus de confiance dans leurs terres et les pousser dans la voie du progrès par une culture plus rationnelle. Mes jeunes gens sont revenus d'Allonnes triomphants et plus disposés que jamais à travailler à la consolidation de notre œuvre. Ah! si cette petite colonie pouvait devenir à bref délai une véritable école d'horticulture pour nos orphelins qui sont si nombreux et qui ont si grand besoin qu'on leur donne un moyen avantageux de gagner leur vie !... Pour cela, que faudrait-il? Peu de chose! Quelques mille francs pour construire une maison et pais quatre ou cinq religieux dévoués pour m'aider. Est-ce donc si difficile à trouver? Les ressources annuelles seraient assu-

rées par mes succès passés et récents. » Plaidez donc, je vous en prie, cher Monsieur, notre cause, la cause de tous pos orphelins! Peut-être qu'en vous lisant, quelque bonne âme, amie des œuvres, serait inspirée du bon Dieu pour nous venir en aide, soit en nous confiant pour cela dans les environs de Saumur, à proximité d'une voie ferrée, un domaine plus apte que celui de la Breille pour y fonder cette précieuse école, soit en nous avançant des fonds indispensables pour cette fondation. La divine Providence, qui m'a soutenu jusqu'à ce jour au milieu de mes luttes, me donnerat-elle de voir se développer et grandir le précieux petit grain que j'ai semé dans les landes de la Breille et que mes sueurs ont arrosé avec tant de peine et de sollicitude depuis vingt-trois ans bientôt? C'est encore le secret de Dieu.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, votre bien respectueux serviteur.

» A. Mondain,
» Curé Directeur. »

Nous espérons que cet appel sera entendu et qu'il se trouvera des personnes assez généreuses pour comprendre l'importance de l'orphelinat agricole de la Breille et pour lui procurer les ressources nécessaires afin qu'il se développe. Cet établissement, qui a coûté tant de labeur à son zélé fondateur, pourrait rendre des services immenses dans notre région à nombre d'orphelins ou à des enfants appartenant à des familles trop nécessiteuses. Là au moins ces enfants apprendraient à travailler et pourraient devenir de bons cultivateurs, d'excellents horticulteurs.

THOUARS. — Mardi soir, entre 3 heures et 3 heures et demie, un orage assez violent s'est déchaîné sur la ville de Thouars; pendant cinq à six minutes, il est tombé une pluie de glaçons gros comme des œufs de pigeons, menaçant de briser les vitres; des caves et une maison dont le seuil était plus bas que le niveau du sol ont été inondées. Dans la campagne, aux endroits où la nuée est passée, on craint de graves dégâts pour les vignes, jusqu'alors fort bien préparées.

UN TRESORIER PAYEUR GENERAL EGARE

Pendant que M. Sadi-Carnot, ministre des finances, se promène, les directeurs généraux des douanes, des contributions indirectes, de l'enregistrement, etc., abandonnent leurs cabinets, la direction de leurs bureaux. Mais, au moins, on n'ignore pas s'ils sont absents, dans quelles régions ils promènent leur suffisance. On sait, par exemple, que M. Pallein, directeur général des douanes, après s'être fait héberger sur le bateau transatlantique de 6,000 chevaux, la Gascogne, en compagnie du ministre des postes et des télégraphes M. Granet, se promène, à cette heure, en Portugal ou en Andalousie. Mais on n'avait pas encore vu un trésorier-payeur général tout à fait perdu - égaré comme un parapluie ou une va-

Les journaux de la Vienne poussent un cri d'alarme et réclament à tous les échos le trésorier-payeur général de la Vienne, M. Brun-Prelong.

Il paraît que c'est un ancien marchand de chaux bombardé trésorier général par la grâce d'un fonctionnaire complaisant ou reconnaissant. Très étranger aux fonctions dont il a la charge, il a cru devoir se mettre à la poursuite d'une influence républicaine pour réclamer son intervention dans une situation délicate.

Les contribuables du département de la Vienne doivent donc chercher où réside en ce moment le protecteur de M. Bran-Prelong, pour savoir où se trouve actuellement leur trésorier général.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On lit dans le Gil-Blas:

« Un début très intéressent va avoir lieu dans la reprise du Serment d'Amour aux Nouveautés.

» M. Dechesne, que vient d'engager M. Brasseur, vient de Marseille et d'Angers, où il a oblenu les plus grands succès; M. Dechesne est un baryton-Martin, qui, comme M. Bouvet, vient faire consacrer son talent à Paris. »

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Faits divers.

Les inventions étrangères finissent quelquefois par pénétrer en France.

L'administration des finances vient de faire mettre en vente, par la Compagnie générale des allumettes, un produit nouveau, qui était depuis longtemps réclamé par la population.

Ce sont des allumettes dites tisons parafinés amorphes qui présentent le grand avantage de résister au vent le plus voilent et qui, par ce fait, seront très appréciées des fumeurs.

Il y a 15 ans que ces allumettes sont en usage en Angleterre et en Allemagne.

Il a été perdu, dimanche, sur la route de la Roude à Saumur, UNE CHIENNE demiépagneule à poil marron et queue courte. La personne qui l'a trouvée est priée d'en donner connaissance au bureau du journal.

PAUL GODRT, proprietaire-gerant.

Aux enchères publiques.

Le samedl 11 septembre 1886, à une heure du soir,

A Saumur, place de la Bilange, Il sera vendu:

Une grande quantité de braceleis, bagues, chaînes de montres, broches et bijoux en faux, objets en nacre, savons et articles de bazar.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de Me BENARDEAU, notaire à Vernoil.

A VENDRE A L'AMIABLE

BELLE MAISON D'HABITATION

Au bourg de Vernoil,

Composée de : salon, salle à manger. autre petite salle à manger et trois chambres, cuisine, le tout au rez-dechaussée; ciuq chambres hautes, le tout plafonné et en bon état; trois caves, écuria, remise, cours et jardins, le tout contenant environ 16

Cette maison présente toutes les commodités possibles.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. Benardeau, notaire à Vernoil, chargé de pouvoirs.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Parfaitement logeable et en bon état. Au bourg de Parçay, canton de Noyant,

Composée de sept chambres, greniers, cave, buanderie, écurie, remise, cour et jardin, le tout contenant environ 18 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. Verneau, ancien notaire à Verneil. (633)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PORTION DE MAISON Au premier étage,

Située rue Haute-Saint-Pierre, nº 5, Composée de trois chambres à coucher, d'une salle à manger et d'une

S'adresser à l'Orphelinat Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre, nº 3.

Étude de Mo PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Trois CHEVAUX réformés

Proyenant de la Gendarmerie,

Le Samedi 18 Septembre 1886, à une heure du soir,

A Saumur, place du Champ-de-Foire. Au comptant, plus 5 0/0.

Étude de Mc LE BARON, notaire à Saumur.

LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, nº 17,

Composée: au rez - de - chaussée, d'une salle à manger, cuisine, grand bûcher; au premier étage, d'un salon, 2 chambres à coucher à feu, grands cabinets de toilette; au second étage, de chambre à coucher à feu; mansardes de domestiques, greniers.

S'adresser à Mc LE BARON, notaire, ou à Mme Grille, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

Étude de Me MARCOMBRE, buissier à Saumur.

A L'AMIABLE,

266 PIEDS D'ARBRES

Complantés sur la ferme de l'Ile Trotouin,

Située en face le bourg et commune de Dampierre.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches, et s'adresser audit (617) M. MARCOMBRE.

A VENDRE

GRAND CHOIX

D'OBJETS MOBILIERS

De toute sorte.

Prix avantageux. S'adresser rue de Visitation, 16.

GEDER PATISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de Me PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

M OD TUBE IN

PRÉSENTEMENT

une maison

Avec Remise et Ecurie,

A Saumur, Grand' Rue, 12. S'adresser, pour traiter, à Me LECOY, (489)avoué à Saumur.

Etude de Mº LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur

Le dimanche 12 septembre 1886, à mid1,

désigné de M. VEILLET.

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES.

d'Objets d'Art, Bijoux ET MOBILIERS

On vendra notamment:

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpié. chandeliers enciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques, chaises, tables, armoires anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couettes, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets enciens et modernes.

En plus des objets ci-dessus, il sera vendu:

Une jolie voiture de maître à deux roues, plusieurs beaux harnais et une bonne carriole.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit Me Laizon, ou à Me VEILLET, notaire.

VENDEE

A L'AMIABLE,

COLLEGE DU

PELVENEAU

Contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares, dépendant de la terre de Brézé.

S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. Volland, régis eur.

A VENDRE UNE MAISON

Rue Cendrière, nºs 8 et 10,

Cette MAISON, précédée d'une cour, comprend, au rez-de-chaussée: cuisine, office, vestibule, salle à manger, salon, deux pièces à côté; au premier étage, cinq chambres à coucher avec cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, lingerie; trois mansardes de domestiques, deux greniers, écurie à deux chevaux, remise, cave, petite cour derrière la maison.

S'adresser à Mo GAUTIER, notaire.

Offres et Demandes

Un MILITAIRE, libéré du service, demande une place de cocher. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE MERCERIE demande une employée intelli-gente et une débutante.

S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

Un MÉNAGE demande à se placer de suite, le mari cocher et la femme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

GIDEBO Mayenne, Bretagne et Normandie

180

M. ROUSSBAU prévient sa breuse clientèle qu'il rece breuse clientèle qu'il resont cidres et poirés de première qu Livraison par barrique et peur qualu-domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-et rue Nationale, 18.

Au Comptant Fats vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU afne, negos à Varrains, près Saumur

Vins blancs des Colesus 70, 80 et 100 francs la ba

Vin rouge nouveau Vin rouge superieur 100 francs :

Vin rouge vieux, conlett foncée, à 120 francs. Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 11 degrés.

Des échantillons sont envoye demande.

LA FEMME ET LA FAMILI

Journal des jeunes personnes Sous la direction de Mile Julie Gorage On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumureu

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle , sans annem modes, patrons, dessins, broders tapisseries.... 116

Envoyer un mandat-poste au buren du journal.

Chirurgien - Dentiste

QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modere

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

COURS DE LA ROURSE DE DARIS DE 9 SEDTEMBRE 400

Valeurs au comptant Cloture précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier	Valeurs au comptant Ciotur Dernier précét cours.
3 % amortissable	Est	OBLIGATIONS. Villede Parls, oblig. 1855-1860 - 1865, 4 °/ 523 n 520 25 n 520 2	Gaz parisien

GETEMINS SAUMUR

LIGNE DE L'ÉT	CAT	LIGNE D'ORLÉANS
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS	SAUMUR — BOURGUEIL	SAUMUR (ORLEANS) - ANGERS
STATIONS Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. STATIONS Omn. Expr. Mixte Mixte Omn. Omn soir soir soir soir soir soir soir.	matin soir soir soir matin soir soir	STATIONS Expr. Omn. Omn. Omn. Expr.
Saumur (orl.) 2 12 6 54 » 10 32 1 56 » 8 34 Loudun » 8 42 » 1 53 9 11 » Saumur (état) 2 63 6 50 8 28 10 30 1 53 4 05 8 30 Thouars 6 15 12 40 1 30 4 24 9 12 10 10	Port-Boulet. 8 56 3 10 6 48 Port-Boulet. 8 30 12 30 5 05	Saumur 3 08 6 55 9 13 1 21 3 28 1
VarrChace. » 7 10 8 48 10 52 » 4 22 8 49 — dép.) 6 58 1 » 2 23 5 03 9 54 10 30 8 56 8 5 5 5 7 10 8 9 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON	St-Martin
Montreul (a) 2 37 7 31 9 19 11 15 2 21 4 46 9 08 Varr Chace. 7 28 » 2 46 5 24 10 17 »	matin matin soir. STATIONS matin soir. soir.	La Ménitré. 3 31 7 35 8 53 3 34 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4
Thouars 2 57 8 06 » (1 57 2 51 5 22 9 37 Saumur/état) 7 49 1 27 3 02 5 40 10 30 10 5 5 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	7 Port-Boulet 8 40 12 20 6 Port-Boulet 8 10 6 43 10 02 Chinon 9 04 12 50 6 24 Saumur 9 04 7 06 10 30	SAUMUR (ORI. BANS) - TOURS
SAUMUR (STAT) — MONTREUIL — DOUE SAU	MUR - VERNANTES - CHATEAU-DU-LOIR	STATIONS Omn. Omn. Expr. Omn. Omn. soir
	r. Mixte Omn. Expr. STATIONS Omn. Mixte Expr. Expr. Omn. matin matin soir matin soir	Saumur 3 26 8 21 0 27 1 01 4 3 7
Nantilly 30 8 28 4 05 8 30 Bauge-i-ver. 6 28 9 07 12 21 1 44 8 20 Saumur (orl.) 7 57 1	28 3 04 5 42 10 58 Chatd-Loir 4 45 8 01 12 15 12 34 6 34	Port-Boulet. 3 49 8 45 9 45 126 5 45 8
* addelnay - 1 2 23 9 54 Vernantes 8 39	3 25 6 03 "Vernantes. 6 17 9 42 " " 8 " 8 " 8 " 8 11	Langeals
Bauge 1 45 9 46 5 11 9 28 Nantilly 7 35 10 29 1 17 2 51 16 22 Noyan Méon 9 13 2 1	8 20	The state of the s

03 10 13 5 27 9 54 Saumur(orl.) 7 48 4 1 25 3 01 .